

notre curé, et d'envoyer à Québec deux hommes auprès de monseigneur pour avoir la permission de faire des prières publiques. Deux hommes des plus capables se firent traverser au nord et se rendirent à Québec avec de grandes peines et des fatigues extraordinaires. Ils ne furent de retour que huit jours après leur départ. Monseigneur prescrivit une neuaine publique, aux messes de laquelle le Saint-Sacrement devait toujours être exposé.

Malgré toutes nos prières et les messes que nous faisions dire, les secousses du tremblement continuaient toujours, et notre frayeur avec elles. Pendant le jour, où elles nous semblaient moins violentes, chacune des familles demeuraient dans sa maison, mais lorsque la nuit arrivait, les familles de l'île se réunissaient par quatre ou par cinq, dans les maisons qui paraissaient les plus solides, pour y passer la nuit, pendant laquelle nous ne pouvions guère dormir, car bien souvent les maisons craquaient, étaient agitées, tremblaient sur leurs fondations. Combien le temps nous paraissait long ! Et les dernières secousses que nous attendions nous effrayaient d'avance.

Enfin, au milieu de ces craintes, de ces terreurs et de ces angoisses arrivait le seize janvier, où nous nous attendions d'être engloutis tout vivants dans la terre. La veille de ce dernier jour, où nous devions périr ou être délivrés de nos terreurs, chacun de nous conjura la miséricorde de Dieu de se laisser enfin toucher par nos larmes et les larmes des petits enfants, dont la crainte et la peur étaient portées à leur comble.

Il arriva, ce seize de janvier, et, sur les huit heures du soir, une effrayante secousse arriva tout-à-coup, sans se faire annoncer. Et toutes les maisons et la terre furent agitées d'une manière épouvantable. Nous pensions être à notre dernière heure. Nous nous jetâmes tous à genoux en criant vers Dieu de nous prendre en compassion. Mais nous ne devions pas périr. Dieu eut pitié de ces pauvres insulaires de l'Île-aux-Coudres. Après plusieurs minutes, longues comme des mois, les commotions semblaient diminuer de violence. Et après, je pense, un gros quart-d'heure, elles cessèrent complètement. Nous reprîmes courage. Nous étions sauvés de la destruction.

Depuis ce temps, toute commotion cessa. Nous respirâmes enfin. Mais la crainte que d'autres secousses ne surviennent plus tard, tint toute la population de l'île dans l'apprehension pour le reste de l'hiver (1).

(La suite au prochain numéro.)

#### CHOSES ET AUTRES

Il y a 1,127 évêques dans le monde catholique.

La misère commence à sévir à Montréal ; il est temps qu'on songe à faire face aux besoins, qui seront plus grands cet hiver que jamais.

L'hon. M. Ouimet a été nommé par le gouvernement français chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'instruction publique en France.

Le marquis et la princesse parlent très-bien tous deux le français.

On a beaucoup remarqué que la princesse Louise s'était entretenue longtemps avec monseigneur de Montréal, à la gare Bonaventure.

Aucun journal n'a encore publié la devise du marquis de Lorne. Elle est assez remarquable dans les circonstances présentes. Voici cette devise : *Melioris aevi auspicium*, qui peut se traduire ainsi : *Augure de temps meilleurs*.

Louis Veuillot a dit, pour justifier sa sévérité à l'égard de Mgr Dupanloup, que si les idées du défunt avaient triomphé dans certaines circonstances, par exemple, à propos de la proclamation du dogme de l'Infaillibilité, c'aurait été un malheur pour l'Eglise catholique.

Au *Times* de Londres qui reproche à la France de trop s'isoler du mouvement européen, les journaux français répondent que la France a le droit d'entendre ses intérêts à sa façon, et d'attendre pour parler qu'elle puisse se faire respecter.

(1) La bonne mère Lapointe, dont la famille vivait dans la crainte de Dieu, n'eut sans doute pas connaissance de certains désordres qui reprirent leur cours, après que la crainte du tremblement se fut un peu effacée des esprits. En parlant de la desserte de M. Duchonquet, je rapporterai son témoignage écrit. Ce témoignage est fort peu en faveur des habitants de l'Île-aux-Coudres à cette époque.

On disait devant M. L..., syndic, de Montréal, qu'à Québec on regrettait M. Dufresne, mais qu'on était content de voir arriver M. Delorme.

Le fait est, dit-il, que notre commerce de bois avec l'Angleterre est assez actif en ce moment ; nous lui envoyons du frêne et elle nous envoie de l'orme."

L'hon. sénateur Lacoste, de Boucherville, est mort à sa résidence, mardi soir, à l'âge avancé de 80 ans. Il était le père de M. l'avocat Lacoste, L. B., de Montréal. Le défunt a représenté le comté de Chambly dans le parlement du Bas-Canada de 1834 à 1838, et dans l'Assemblée législative des Canadas-unis de 1848 à 1861. En 1867 il fut appelé au Sénat.

Encore un bâtiment qui a sombré en pleine mer, le *Pommerania*, à la suite d'une collision avec une barque en fer. Un bon nombre de personnes, une cinquantaine environ, se sont noyées. Comme il arrive toujours en pareils cas, des scènes terribles et touchantes ont eu lieu, de grands actes de courage et de lâcheté ont été commis.

L'armée anglaise marche de succès en succès dans l'Afghanistan ; elle occupe déjà des postes importants, et se précipite vers Caboul, la capitale de l'émir. Jusqu'à présent les Afghans n'ont pas justifié la confiance qu'on avait dans leur valeur guerrière.

Mais les succès des Anglais ennuent la Russie, qui fait la grimace et annonce qu'elle ne laissera pas l'Angleterre occuper les passes et les postes importants de l'Afghanistan.

Le concert de M. Martel a eu un grand succès. M. Martel, qui était déjà un excellent violoniste, est revenu de Paris perfectionné par des études solides sous les plus grands maîtres. C'est un musicien formé à la bonne école, jouant suivant les meilleures traditions et possédant les principes et les secrets de l'art musical. Madame Martel et mademoiselle Leduc chantent très-bien, avec un goût et une science des plus remarquables. Madame Beliveau, qui est, comme on sait, une pianiste distinguée, a été fort remarquée.

Sir Francis Hincks, qui a défendu, comme on sait, l'acte du deux mars, dit que dans le cas même où cet acte serait condamnable, la destitution de M. Letellier serait encore plus condamnable et dangereuse, et que la province de Québec, plus que toute autre, devrait craindre, dans l'intérêt de son indépendance, de provoquer l'intervention du gouvernement fédéral. La *Ménervé* lui répond qu'il serait encore plus dangereux pour l'autonomie des provinces de laisser violer impunément les principes du gouvernement responsable.

Si l'on en croit un certain journal canadien, il serait permis de discuter le mérite d'un évêque dont tout le monde catholique et le pape lui-même regrettent la mort, et on n'aurait pas le droit de dire, sans se faire insulter, qu'en France on n'approuve pas généralement la manière dont Veuillot a parlé de cet illustre évêque ! Non-seulement on ne pourrait pas exprimer d'opinion, mais même il ne conviendrait pas, pour défendre la mémoire d'une des gloires de l'Eglise et de la France, de dire que généralement dans le monde catholique on croit que Veuillot s'est trompé.

Au concert donné, la semaine dernière, par les pompiers de Montréal, des mal-appris ont sifflé M. O. Labelle, à qui on avait demandé de chanter quelque chose en français. M. Labelle se retira, malgré les protestations de la majorité des auditeurs contre cette grossièreté qui ne s'adressait pas à lui, mais à la nationalité ou à la langue qu'il représentait. Le corps de musique de la Cité eut aussi à subir la malveillance de ces voyous.

Et ensuite on criera au fanatisme si, dans une autre circonstance, certaines personnes croient devoir faire acte de re-

vanche. Heureusement que le *Star* et les Anglais en général ont protesté énergiquement contre cette insolence.

Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke ont les sept-huitièmes des affaires judiciaires de toute la province, et cependant ils n'ont que douze juges pour toute cette besogne, pendant que les autres districts en ont quatorze pour ce pauvre petit huitième. En général, les juges à Montréal ont plus d'affaires dans un mois qu'ils n'en ont partout ailleurs, excepté à Québec, dans un an.

L'hon. juge Rainville a dit, il y a quelques jours, que si les avocats avaient le droit de se plaindre, ils avaient le remède dans leurs mains. "Il y a des législateurs parmi vous, dit-il, agissez."

Il aurait pu ajouter : "mais vous ne ferez rien, comme de coutume."

Maintenant qu'il est certain que le terminus du chemin de fer du Nord sera dans la division Est, on discute les avantages respectifs des endroits où il est question de le mettre. Sera-t-il au chemin Papineau, à Bellerive ou aux Casernes ? Chacun, suivant ses intérêts, vante sa localité, mais tout fait croire que les Casernes l'emporteraient. Le chemin Papineau, qui avait été adopté par le gouvernement de Boucherville, est bien l'endroit le plus central, mais M. Joly est d'opinion qu'il est trop loin du fleuve ; il veut que le chemin soit en communication directe avec la navigation.

Les uns disent que Bellerive est trop petit ; les autres, que le terminus aux Casernes sera trop près du marché et pas assez dans la division Est. D'autres sont en faveur de l'emplacement derrière la prison avec prolongement jusqu'au fleuve.

M. l'abbé Casgrain écrit dans le *Courrier du Canada* que si M. Parkman a été injuste dans certains endroits de ses ouvrages à l'égard de notre religion et de nos ancêtres, il leur a plus rendu justice néanmoins que les autres historiens protestants. Il cite des pages admirables où l'historien américain fait l'éloge de nos missionnaires et de la foi de nos pères, et ajoute que nous devons être heureux de ce commencement de justice qui nous est accordé, grâce à M. Parkman, et lui en sauvage gré, tout en protestant contre les jugements injustes que ses préjugés religieux lui inspirent parfois. Il termine en exprimant l'opinion que c'est par de bons procédés et non par des attaques violentes qu'on engagera des hommes comme M. Parkman à se montrer plus justes à notre égard, qu'on réussira à déraciner chez eux les préjugés qui empêchent de voir et de dire toute la vérité. M. Tardivel et le *Courrier du Canada* disent que c'est l'ensemble des écrits de M. Parkman qu'il faut considérer et condamner.

## LA BANDE ROUGE

### PREMIÈRE PARTIE

#### XIX

Valnoir avait devant lui un des témoins du duel de Saint-Germain, le lieutenant Roger de Saint-Senier.

Son émotion fut si vive qu'il faillit tomber à la renverse dans le foyer.

Devoir la vie à un homme qui avait une terrible raison de le faire mortellement, c'était une surprise à laquelle le journaliste ne s'attendait guère, et, pour son amour-propre, mieux aurait valu assurément tomber entre les mains des Prussiens.

L'étonnement de l'officier n'avait pas été moindre, et sa figure avait pris sur le champ un air de répugnance hautaine qui blessa au visage l'amant de madame de Charmière.

M. de Saint-Senier était grand, mince et blond ; ses traits réguliers avaient une finesse et une douceur presque féminines, et sa moustache naissante n'annonçait pas plus de vingt-deux à vingt-trois ans, mais des yeux d'un bleu clair et d'une mobilité singulière donnaient à ce visage juvénile une remarquable expression de courage et d'audace.

Le lieutenant était vêtu d'un pantalon bleu à

bande rouge de la garde mobile et d'une chemise de flanelle blanche.

Pour se jeter à la nage, il avait été précipitamment sa capote d'uniforme, et il n'avait pas même pris le temps de retirer les bottes en cuir jaune qui lui montaient jusqu'aux genoux.

Il se tenait debout à quelques pas de Valnoir, dont la personne offrait avec celle de son sauveur un contraste frappant.

Le rédacteur en chef du *Serpentou* était de taille moyenne et très-brun ; ses lignes tourmentées de sa figure osseuse et fatiguée indiquaient plutôt la passion que l'énergie.

On lui aurait donné largement dix ans de plus qu'à M. de Saint-Senier, et cependant il n'avait pas encore atteint la trentaine.

Pour un observateur, ces deux hommes représentaient deux types opposés que les hasards du siège rapprochèrent souvent—le fils de famille élevé à la campagne dans ce milieu provincial dont l'influence modère l'esprit et affermit le caractère, et l'enfant jeté en sortant du collège dans la vie militaire des grandes villes, où on échange vite ses illusions contre des vices.

Ils s'étaient devinés comme se devinent à première vue les races ennemis, et leur antipathie réciproque éclatait dans les regards qu'ils échangeaient.

Seulement, dans cette lutte muette, Valnoir avait tout le désavantage.

Il ne pouvait pas oublier que M. de Saint-Senier, en venant généreusement à son secours, l'avait arraché à une mort certaine.

C'était donc à lui à rompre, pour le remercier, le silence glaciel qui avait suivi le premier moment de surprise, mais, avant de parler, il cherchait à renouer dans son cerveau le fil des événements.

Tout en tâchant de s'expliquer les étranges aventures qui avaient rempli les premières heures de cette nuit féconde en péripéties, Valnoir préparait une phrase de reconnaissance à l'adresse de son sauveur, et il avait beaucoup de peine à la trouver.

L'entretien d'un personnage subalterne vint le tirer d'embarras.

"Voyons l'égratignure, mon lieutenant," dit un des deux soldats en s'approchant de M. de Saint-Senier.

L'homme qui offrait ainsi ses services portait l'uniforme de *moblot*, comme on disait alors, mais il avait depuis longtemps passé l'âge de servir dans la garde mobile et même dans l'armée.

Petit, sec et maigre, quoique large d'épaules et bien pris dans sa taille, ce singulier militaire était prieur d'une figure longue, d'un nez busqué et d'une moustache grise taillée en brosse.

Ses peaux ridées et brunes indiquaient une vie passée au grand air, et ses petits yeux bruns pétillaient de vivacité et d'intelligence.

"Ah ! monsieur Roger, dit cet infirmier volontaire en relevant la manche tachée de sang qui couvrait le bras gauche de son officier, je vous l'avais bien dit que c'était une folie d'aller servir de cible à ces gueux de Prussiens, sans compter la chance d'attraper une fluxion de poitrine. Et s'exposer comme ça, sans savoir seulement pour quoi..."

"Je t'ai déjà dit que ce n'était rien, mon brave Landreau, murmura le blessé, qui semblait beaucoup moins occupé du pansuement que de Valnoir.

C'est vrai que la balle n'a pas enlevé beaucoup de chair avec la peau, dit le soldat qui examinait la blessure en connaisseur, mais c'est encore trop.

"Vous en aurez bien assez à terre des occasions de recevoir du plomb, sans aller les chercher au milieu de la rivière.

"Ah ! j'ai joliment bien fait de m'engager dans votre bataillon. Les braconniers de Saint-Senier tueront quelques chevreuils de plus, pendant que je ne suis pas là pour les pincer, mais au moins, monsieur Roger, je pourrai veiller sur vous, et mademoiselle Renée dira que j'ai eu raison de troquer ma plaque de garde-chasse contre une cartouchière."

A ce nom de Renée, qui éveillait en lui plus d'un souvenir, Valnoir ne put dissimuler un mouvement nerveux, et l'officier fronça le sourcil.

"Savez-vous, monsieur Roger, qu'elle ne sera pas contente tout de même, mademoiselle Renée, reprit Landreau qui avait tiré de sa poche une compresse et s'était mis en devoir de bander le bras blessé.

"C'est bon, mon ami, fais vite, dit le lieutenant avec impatience.

"Et si vous vous étiez fait tuer, continua le vieux gardé, qui est-ce qui lui resterait à mademoiselle, maintenant qu'elle n'a plus mon pauvre maître pour la protéger ?

"Ah ! si j'avais été présent à ce maudit duel, le brigand qui a fait le coup ne serait pas entré à Paris. Je l'aurais tué comme un chien enraged."

Valnoir pâlit et retint la phrase qu'il avait sur les lèvres. Le moment lui paraissait mal choisi pour remercier son sauveur.

"Je n'ai plus besoin de toi maintenant, dit vivement M. de Saint-Senier ; je vais rester ici au coin du feu avec monsieur, qui doit avoir comme moi envie de se réchauffer.

"Retourne à la berge avec le camarade et veille à ce que les hommes ne s'exposent pas inutilement là-bas.

"Hum ! s'ils faisaient comme leur officier ! grommela l'incorrigible serviteur.

"Au moins, monsieur Roger, si vous aviez besoin de moi, vous savez que je ne suis pas loin, ajouta-t-il en jetant à Valnoir un coup d'œil médiocrement bienveillant.

"Sois tranquille ; si je veux t'appeler, je tifrai deux coups."